

SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES

Note de synthèse du Compte Administratif 2018 Point n° 03

SOMMAIRE

1- REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018 : COMPARATIF AVEC LES PREVISIONS BUDGETAIRES.....	3
1.1. Le Budget Principal M 14	4
A/ Tableaux.....	4
B/ Commentaires	6
1.2. Le Budget annexe M 49 (Assainissement EU et EP).....	14
A/ Tableaux.....	14
B/ Commentaires	16
1.3. Le budget annexe M 14 - « Mise en œuvre du SAGE ».....	24
A/ Tableaux.....	24
B/ Commentaires	25
2- DONNEES GENERALES DU COMPTE ADMINISTRATIF – RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	28
2.1. Le budget principal M 14	28
2.2. Le budget annexe M 49	29
2.3. Le budget annexe M 14 « Mise en œuvre du SAGE »	29
3- DONNEES RELATIVES A LA DETTE.....	30
3.1. La dette globale du SyAGE au 31/12/2018	30
3.2. La répartition de la dette par budget	30
3.3. La structure de la dette	30
3.4. Le profil d'extinction de la dette par budget.....	31
4- DONNEES FINANCIERES.....	32
4.1. Le budget principal M 14.....	32
4.2. Le budget annexe M 49	32
4.3. La globalisation des deux budgets	32

INTRODUCTION

Présenté sous la même forme que le budget primitif, le Compte Administratif, ou CA, est le document qui dresse le bilan des dépenses et des recettes réalisées sur un exercice budgétaire. La note explicative que vous trouverez dans les pages suivantes présente le CA pour l'exercice 2018. Elle est décomposée en 4 parties qui permettent :

- de mesurer l'écart entre les crédits budgétés et ceux utilisés (1),
- de déterminer les résultats de l'exercice écoulé (2),
- de faire le point sur l'endettement du SyAGE (3),
- d'évaluer la santé financière du Syndicat (4).

Rappel - La composition du budget du SyAGE

Conformément aux instructions comptables M 14 et M 49, le SyAGE dispose de 3 budgets :

I - un budget principal M 14 dans lequel figure l'ensemble des charges et produits :

- non affectables spécifiquement à l'une des compétences : **les charges communes** (les dépenses liées au siège du SyAGE, les charges de personnels, les intérêts de la ligne de trésorerie ...) ;
- les dépenses et les recettes concernant uniquement la compétence **GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Ce budget est financé principalement par :

- la contribution des collectivités membres ;
- la participation du budget assainissement et du budget « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » aux charges communes ;
- les subventions.

II - un budget annexe assainissement M 49 retraçant les écritures comptables se rapportant aux eaux usées et aux eaux pluviales. Ce budget est financé principalement par :

- la redevance d'assainissement (assainissement collectif et non collectif) ;
- la contribution des collectivités membres ;
- la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) ;
- les subventions.

III - un budget annexe M 14 « Mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » se rapportant spécifiquement aux dépenses concernant la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres et à l'animation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yerres. Ce budget est financé par la contribution des collectivités adhérentes à cette compétence et par les partenaires financiers (l'AESN et la Région Ile-de-France).

1 - REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018 : COMPARATIF AVEC LES PREVISIONS BUDGETAIRES

D'une manière générale, les prévisions budgétaires sont établies avec le plus grand soin, de façon à estimer au plus juste les dépenses et avec prudence les recettes. Néanmoins, des écarts entre prévisions et réalisations sont constatés, en raison d'un certain nombre de facteurs, qui seront explicités dans les pages suivantes.

Cette PARTIE 1 de la note fait apparaître, pour chacun des 3 budgets gérés par le SyAGE, des tableaux de comparaison entre les **crédits budgétés** et les **crédits exécutés**, suivis de commentaires explicatifs.

Les **crédits budgétés** cumulent les crédits votés lors des étapes suivantes :

- budget primitif (BP) du 13 décembre 2017,
- budget supplémentaire (BS) du 19 juin 2018,
- décision modificative (DM) du 18 décembre 2018.

Il convient de noter que le budget supplémentaire et les décisions modificatives permettent de prendre en compte des impératifs juridiques, techniques ou économiques qui peuvent apparaître en cours d'exercice et qui sont difficiles à prévoir dans leurs conséquences financières, lors de la préparation budgétaire.

Les **crédits exécutés** sont, quant à eux, basés sur la comptabilité du SyAGE qui retrace l'ensemble des dépenses mandatées et des recettes recouvrées, sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, avec une particularité pour la section de fonctionnement : la procédure des rattachements permet d'intégrer dans le résultat annuel toutes les charges correspondant à un service fait et tous les produits correspondant à un droit acquis avant le 31 décembre et non payés à cette date.

Les tableaux distinguent les opérations «**réelles**» de celles dites «**d'ordre**». Les premières mettent en évidence l'activité réelle du Syndicat : il s'agit des encaissements et décaissements effectifs. Les secondes comptabilisent les mouvements comptables effectués sans flux de trésorerie, d'une section à une autre ou à l'intérieur d'une même section (ex : amortissements des dépenses d'équipements). Elles sont sans influence sur l'équilibre global du budget, car une recette compense toujours une dépense de même montant. Les commentaires qui suivent seront donc essentiellement axés sur les opérations réelles.

1.1. LE BUDGET PRINCIPAL M 14

A/ TABLEAUX

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé nature	BP+BS 2018	CA 2018	Tx d'exécution
011	Charges à caractère général <i>dont 831</i>	1 941 419,56 <i>892 492,95</i>	1 400 189,23 <i>594 657,60</i>	72,12% <i>66,63%</i>
012	Charges de personnel <i>dont 831</i>	3 206 973,44 <i>773 653,05</i>	2 918 834,75 <i>740 280,88</i>	91,02% <i>95,69%</i>
65	Autres charges de gestion courante <i>dont contribution aux EP</i> <i>dont contribution à la mise en œuvre du SAGE</i> <i>dont reversement abondement de la part EP de la contribution sur 5 ans</i>	7 078 001,98 <i>6 937 792,22</i> <i>28 821,76</i> <i>-180 150,00</i>	7 061 635,27 <i>6 937 792,22</i> <i>28 821,76</i> <i>-180 150,00</i>	99,77%
	Total des dépenses de gestion courante	12 226 394,98	11 380 659,25	93,08%
66	Charges financières	180 000,00	90 181,27	50,10%
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	
	Total des dépenses réelles <i>dont charges 830</i>	12 413 394,98 <i>3 731 925,00</i>	11 470 840,52 <i>3 219 278,79</i>	92,41% <i>86,26%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 800 000,00	1 756 561,30	97,59%
	Total des dépenses d'ordre	1 800 000,00	1 756 561,30	97,59%
	Total général	14 213 394,98	13 227 401,82	93,06%

Recettes

Chapitre	Libellé nature	BP+BS 2018	CA 2018	Tx d'exécution
013	Atténuation de charges	0,00	10 917,93	
70	Produits des services <i>dont participation aux charges communes</i>	3 633 950,05 <i>3 633 100,05</i>	3 106 469,97 <i>3 105 573,19</i>	85,48% <i>85,48%</i>
73 et 74	Contributions des collectivités	10 459 268,98	10 508 116,00	100,47%
74	Subventions	77 000,00	140 098,23	181,95%
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 887,55	
	Total des recettes de gestion courante	14 170 219,03	13 772 489,68	97,19%
77	Produits exceptionnels	2 000,00	96 137,14	4806,86%
002	Résultat de fonctionnement 2017 reporté	1 571 002,32	1 571 002,32	
	Total des recettes réelles <i>dont recettes 830 (hors participation charges communes)</i>	15 743 221,35 <i>22 150,00</i>	15 439 629,14 <i>54 521,51</i>	98,07% <i>246,15%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00	294 146,30	84,04%
	Total des recettes d'ordre	350 000,00	294 146,30	84,04%
	Total général	16 093 221,35	15 733 775,44	97,77%

023	Résultat d'exploitation	1 879 826,37	2 506 373,62
------------	--------------------------------	---------------------	---------------------

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre	Libellé nature	BP+BS+DM 2018	CA 2018	Tx d'exécution
20	Immobilisations incorporelles	1 146 581,23	211 657,43	18,46%
21	Immobilisations corporelles	2 867 461,66	1 218 498,23	42,49%
23	Immobilisations en cours	241 161,40	31 680,00	13,14%
	Total des dépenses d'équipement	4 255 204,29	1 461 835,66	34,35%
	<i>dont charges 830</i>	<i>495 306,97</i>	<i>366 286,18</i>	<i>73,95%</i>
13	Subventions	3 000,00	2 263,00	75,43%
16	Remboursement capital dette	325 000,00	322 293,75	99,17%
45	Opérations pour compte de tiers	149 002,00	104 741,48	70,30%
	Total des dépenses réelles	4 732 206,29	1 891 133,89	39,96%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00	294 146,30	84,04%
041	Opérations patrimoniales	107 500,00	60 047,16	55,86%
	Total des dépenses d'ordre	457 500,00	354 193,46	77,42%
	Total général	5 189 706,29	2 245 327,35	43,27%

Recettes

Chapitre	Libellé nature	BP+BS+DM 2018	CA 2018	Tx d'exécution
13	Subventions	504 890,00	168 874,84	33,45%
16	Emprunts contractés	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	7 947,15	
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 109,64	
23	Immobilisations en cours	0,00	31 117,08	
	Total des recettes d'équipement	504 890,00	210 048,71	41,60%
10	Dotations (FCTVA)	150 000,00	298 252,44	198,83%
	<i>dont FCTVA 830</i>	<i>10 000,00</i>	<i>54 361,00</i>	<i>543,61%</i>
1068	Excédent de fonctionnement 2017 capitalisé	481 084,90	481 084,90	100,00%
001	Résultat d'investissement reporté CA 2017	321 829,39	321 829,39	100,00%
45	Opérations pour compte de tiers	149 002,00	52 482,00	35,22%
	Total des recettes réelles	1 606 806,29	1 363 697,44	84,87%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 800 000,00	1 756 561,30	97,59%
041	Opérations patrimoniales	107 500,00	60 047,16	55,86%
	Total des recettes d'ordre	1 907 500,00	1 816 608,46	95,24%
	Total général	3 514 306,29	3 180 305,90	90,50%

021	Solde d'exécution	-1 675 400,00	934 978,55
------------	--------------------------	----------------------	-------------------

RESULTAT DE CLOTURE	204 426,37	3 441 352,17
----------------------------	-------------------	---------------------

B/ COMMENTAIRES

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget M14 présente un taux d'exécution très proche des prévisions budgétaires, aussi bien en dépenses qu'en recettes. Cette section regroupe des opérations qui ont, pour la plupart, un caractère récurrent, ce qui permet au Syndicat de maîtriser leur évaluation.

La procédure des rattachements permet également de limiter les écarts entre prévisions et exécutions, car toutes les opérations ayant donné lieu à service fait avant la clôture des comptes, sont intégrées à l'exercice, même si les factures n'ont pas été reçues.

1 – DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
1 941 419,56	1 400 189,23	72,12%

Les crédits non consommés concernent principalement :

- **les interventions en lien avec la rivière** - Les crédits non consommés s'expliquent par le fait que les besoins sont difficilement estimables d'une année sur l'autre en raison de diverses variables non prévisibles. Il faut donc tenir compte que l'entretien des berges de la rivière, l'évacuation des déchets ou la maintenance des ouvrages sont des postes directement impactés par les conditions climatiques, les crues, les éventuelles pollutions, mais également par les pannes et avaries pouvant survenir sur le matériel ;

A noter qu'au BS, il a été rajouté des crédits supplémentaires suite à la crue de 2018 à hauteur de 344 k€. Certaines interventions d'enlèvement d'embâcles ont été réalisées en régie permettant de limiter les coûts (158 k€).

- **les dépenses liées au fonctionnement courant de la structure et des services** - Ces dépenses concernent notamment les actions de formation et de communication, les équipements divers des services, les frais de maintenance (consommation d'énergie, affranchissement...) ou d'assurance du bâtiment. Le niveau de réalisation des dépenses correspond aux besoins effectifs.

Il est rappelé que dans le cadre du renouvellement du contrat d'assurance responsabilité civile, le SyAGE pensait devoir absorber une augmentation des coûts qui n'a pas eu lieu. Ce fût également le cas pour les crédits prévus pour la cotisation à l'assurance multirisques qui aurait pu augmenter suite aux sommes versées pour la crue 2016.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
3 206 973,44	2 918 834,75	91,02%

La différence entre le réalisé et le prévisionnel s'explique par un décalage dans les effectifs provenant des départs et des recrutements de personnel.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
7 078 001,98	7 061 635,27	99,77%

Ce chapitre est principalement constitué du reversement de la contribution des communes, au budget assainissement, pour la part pluviale (6 757 642 €) et au budget annexe M14, pour la part « Mise en œuvre du Sage de l'Yerres » (28 822 €).

Les autres dépenses concernent principalement :

- le versement des indemnités et cotisations de retraite des élus,
- les subventions versées aux classes d'eau, 27 classes ont participé au programme en 2018,
- les franchises d'assurances responsabilité civile en cas de sinistres. Chaque année, il est inscrit au budget une somme de 4 000 € en prévision d'éventuelles indemnités de sinistres. En 2018, un arbre situé sur une parcelle appartenant au SyAGE a chuté sur la clôture d'un pavillon ce qui a donné lieu au dédommagement des propriétaires à hauteur des dommages subis soit 554 €.
- la subvention au CE.

Chapitre 66 - Charges financières

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
180 000,00	90 181,27	50,10%

Les crédits non utilisés se rapportent :

- aux intérêts de la dette, la prévision budgétaire était basée sur une remontée éventuelle des taux d'intérêts qui ne s'est pas réalisée,
- à la non souscription d'une ligne de trésorerie,
- aux intérêts courus non échus (ICNE) pour lesquels la méthode de calcul a changé en 2018. Notre nouveau prestataire de gestion de la dette, la société Taelys, considère que les intérêts des emprunts qui ont une échéance au 1^{er} janvier sont échus et doivent donc être exclus du calcul des ICNE. Les crédits budgétés ne tenaient pas compte de ce changement ce qui explique que le taux d'exécution soit en baisse par rapport aux années précédentes.
Pour autant, le principe des ICNE reste le même, la réalisation est basée sur le différentiel entre les ICNE rattachés de l'exercice 2018 et les ICNE contre-passés de l'exercice 2017.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
7 000,00	0,00	0,00%

Ce chapitre correspond à des dépenses dont la réalisation n'est pas certaine. Il s'agit :

- des indemnités pour occupations temporaires de parcelles en domaine privé,
- des annulations de titres émis au cours d'exercices antérieurs, notamment en cas de trop perçu de subvention.

2 - RECETTES

Chapitre 013 - Atténuations de charge

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
0,00	10 917,93	

Ce poste a enregistré une partie des remboursements effectués par notre assureur sur les salaires. En cours d'année, à la demande de la trésorerie, ces crédits ont été imputés au chapitre 77. A noter que ces versements restent très aléatoires puisqu'ils découlent des éventuels congés maternité, longue maladie ou accident de travail.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
3 633 950,05	3 106 469,97	85,48%

Ce chapitre comprend principalement la participation des budgets annexes M49 et M14 « Mise en œuvre du SAGE » aux charges générales du budget principal. Cette participation est calculée en fin d'exercice au vu des dépenses communes effectivement mandatées.

Chapitre 73 et 74 – Impôts et taxes (contributions des collectivités)

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
10 459 268,98	10 508 116,00	100,47%

Le chapitre 73 enregistre la contribution fiscalisée versée par les services fiscaux. Celle-ci concerne les eaux pluviales et la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres des communes du 91 et est reversée aux budgets concernés (7 015 461 €). A noter que les contributions eaux pluviales et SAGE non fiscalisées ne transitent pas par le budget principal. Au chapitre 74, sont inscrits les crédits concernant les contributions budgétaires perçues directement auprès des collectivités et se rapportant à la GEMAPI (3 492 655 €).

Chapitre 74 - Subventions (hors contributions budgétisées)

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
77 000,00	140 098,23	181,95%

Le taux d'exécution est supérieur aux prévisions car les recettes escomptées en termes de subventions sont évaluées avec beaucoup de prudence. En effet, la position des partenaires financiers peut changer d'une année sur l'autre et les interventions prévues peuvent, pour diverses problématiques, ne pas être réalisées (crue, sécheresse etc...).

Chapitre 75 – Autres produits de la gestion courante

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
0,00	6 887,55	

En 2018, ce chapitre a enregistré des remboursements de trop versés sur des factures d'énergie.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
2 000,00	96 137,14	4 806,86%

Ce chapitre, dont la prévision est difficile du fait du caractère exceptionnel des recettes, a enregistré, en 2018, le solde de l'indemnisation de l'assurance pour la remise en état des barrages endommagés par la crue de juin 2016 (73 442 €).

A noter également, qu'en cours d'année 2018, la trésorerie a demandé que les remboursements effectués par notre assureur sur les salaires en cas de congés maternité, longue maladie ou accident de travail soit imputés sur ce chapitre et non plus au chapitre 013 comme c'était le cas.

Les niveaux d'exécution des dépenses et des recettes de fonctionnement 2018 permettent d'obtenir un résultat d'exploitation supérieur à celui prévu au budget primitif.

Section d'investissement

Le taux d'exécution de la section d'investissement est de 40 % en dépenses réelles et 85 % en recettes réelles. Si on considère uniquement les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21 et 23), le niveau d'exécution est de 34 %. Cet écart important par rapport aux dépenses prévisionnelles s'explique par différents facteurs :

- La complexité des programmes d'investissement, qui sont soumis à des contraintes fortes de concertation et de coordination, ainsi qu'à divers aléas administratifs ou techniques.
- La technique des « restes à réaliser » prévue par la réglementation, qui ne permet pas de comptabiliser dans le compte administratif les opérations réalisées en 2018, mais non facturées à la clôture de l'exercice. Celles-ci sont reportées sur l'exercice suivant, au titre des restes à réaliser (1 142 555 €). Le fait de ne pas maîtriser la facturation en fin d'exercice, qui est à l'initiative des entreprises, contribue donc à creuser l'écart entre prévisions et réalisations.
- La nécessité d'inscrire au budget le montant total des contrats signés au cours de l'exercice, même si ceux-ci se déroulent sur plusieurs exercices, dans la mesure où ils ne font pas l'objet d'Autorisation de Programme – Crédit de Paiement (AP/CP),

1 - DEPENSES

Chapitres 20 - 21 - 23 – Dépenses d'équipement

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
4 255 204,29	1 461 835,66	34,35%

Le plus gros des crédits non utilisés concernent principalement :

La continuité écologique

- La rédaction du programme de Maitrise d'œuvre et du dossier de subvention pour les travaux sur la Maille de Céravennes à Yerres qui n'a pas démarré en 2018. La mission a été décalée dans l'attente de la réalisation d'un test d'abaissement du barrage, planifié en avril 2019 puis au printemps 2020, qui permettra d'affiner les hypothèses de travail.
- Le dossier de demande de subvention pour l'opération sur la maille de Villeneuve-Saint-Georges n'a pas été instruit par l'AESN en 2018 reportant ainsi l'exécution des études.
- Les études qui devaient être réalisées sur la maille de l'Abbaye à Yerres n'ont pas démarré en raison d'un décalage de planning dû à la réalisation d'un test d'abaissement sur le barrage de Rochopt, en lieu et place desdites études prévues sur le bief de l'Abbaye.
- Des procédures administratives pour obtenir l'autorisation des services de l'Etat dans le cadre de la loi sur l'eau ont retardé les travaux pour la suppression des seuils sur le Réveillon
- Les études pour la continuité écologique de l'Yerres démarrées en 2018 se poursuivront en 2019.

La liaison verte

- La problématique foncière pour l'acquisition de la passerelle de la boucle du Besly n'est toujours pas réglée. La création du cheminement prévu en lieu et place sur la commune de Boussy-Saint-Antoine en est retardée d'autant.

- Les travaux de liaison verte au sud de l'île des Prévosts à Montgeron ont nécessité une autorisation des services de l'Etat au titre de site classé qui n'a été obtenue que fin 2018. Lesdits travaux ont ainsi été décalés en 2019.
- La réhabilitation de la passerelle d'Epinau-sous-Sénart a été stoppée suite à un problème sur la technique employée pour stabiliser la berge. Une solution plus adaptée est à arrêter pour engager ces travaux en 2019.
- D'autres programmes, en cours ou achevés à la clôture des comptes, n'ont pas pu être comptabilisés car les factures n'ont pas été transmises à temps.

La restauration de cours d'eau

L'acquisition des terrains situés au bord de l'Yerres à Villeneuve-Saint-Georges aux fins d'entreprendre la réouverture à ciel ouvert du ru d'Oly est suspendue en attendant les résultats d'une réflexion portant sur la renaturation des berges du Blandin. Dans ce cadre, une partie des acquisitions foncières devraient être portées par l'EPA ORSA.

La renaturation des berges

Plusieurs opérations engagées en fin d'année 2018 seront réalisées en 2019. En outre, le SyAGE attend l'autorisation de la Commune de Yerres pour démarrer les travaux de rénovation du fossé Caillebotte à Yerres.

Les grosses opérations des ouvrages rivière

La rénovation du lavoir du vieux pont de Boussy-Saint-Antoine n'a été réalisée qu'en 2019. Par ailleurs, la maintenance des ouvrages régulateurs nécessite le montage d'un marché à procédure adaptée qui interviendra en 2019.

Plan de gestion des zones humides

Les travaux de restauration initialement prévus sur la base de loisirs de Brunoy n'ont pas obtenu l'accord pour une aide financière de l'AESN et du CD91. Comme convenu avec les financeurs précités, le dossier sera représenté après l'abaissement du barrage de l'Abbaye à Yerres. Par ailleurs, dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI, la réalisation de plans de gestion sur deux zones humides ne sera engagée qu'en 2020.

La mise aux normes des armoires électriques de deux stations de mesures

La charge de travail du prestataire n'a pas permis que ces travaux soient entrepris en 2018.

Les équipements et frais divers liés au bâtiment et au fonctionnement des services

Les crédits consommés correspondent principalement aux besoins effectifs, à l'avancement des projets ou encore à un ajustement des coûts. A noter que les crédits pour l'acquisition de deux véhicules ont été reportés en 2019, la livraison de ceux-ci n'étant pas intervenue en 2018.

Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
149 002,00	104 741,48	70,30%

Les crédits utilisés concernent les dépenses relatives à la suppression de seuils sur des moulins privés se trouvant à Varennes-Jarcy. Ces travaux en lien avec la continuité écologique ont pour but de restaurer les milieux à l'état naturel. Ces opérations seront intégralement financées par l'Agence de l'Eau. Le montant de la subvention figure en recettes d'investissement au chapitre 45. La différence entre le montant des dépenses et des recettes est inscrite en reste à réaliser.

2 – RECETTES

Chapitre 10 – Dotations – Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
150 000,00	298 252,44	198,83%

Le FCTVA de 2018 se rapporte aux dépenses d'équipement réalisées en 2017. Cette recette est évaluée sur la base d'une estimation des dépenses mandatées, au moment de la préparation du budget, c'est-à-dire avant la clôture des comptes. Elle ne prend donc pas en compte les dépenses mandatées entre la préparation du BP et la clôture de l'exercice.

Chapitre 13 - Subventions

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
504 890,00	168 874,84	33,45%

Le niveau d'exécution des subventions est lié à celui des dépenses d'équipement. Les demandes de subventions interviennent après la réalisation des travaux et le règlement des factures s'y rapportant. Le versement des subventions attendues s'en trouve décalé d'autant.

Chapitres 20/21/23 – Recettes d'équipement

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
0,00	41 173,87	

Il s'agit d'écritures liées aux remboursements d'avances forfaitaires ou à la prise en compte d'avoirs. A noter également que 32 254 € sont liés à la rectification d'écritures concernant les moulins privés.

Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
149 002,00	52 482,00	35,22%

Il s'agit de la subvention en lien avec les dépenses prévues au chapitre 45 qui seront entièrement financées par l'Agence de l'Eau.

Les niveaux d'exécution de l'exercice 2018 permettent d'obtenir un solde d'exécution excédentaire.

Evolution du taux d'exécution des dépenses d'équipement (chapitres 20, 21 et 23) :

2015	2016	2017	2018
44,76 %	52,66 %	44,69 %	34,35 %

1.2. LE BUDGET ANNEXE M 49 (ASSAINISSEMENT EU ET EP)

A/ TABLEAUX

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé nature	BP+BS+DM 2018	CA 2018	Tx d'exécution
011	Charges à caractère général <i>dont participation aux charges communes</i>	6 977 304,14 <i>3 616 268,64</i>	5 879 481,40 <i>3 091 327,44</i>	84,27% <i>85,48%</i>
012	Charges de personnel <i>dont subvention CE</i>	1 333 320,50 <i>37 200,00</i>	1 141 882,04 <i>37 200,00</i>	85,64% <i>100,00%</i>
65	Autres charges de gestion courante	43 900,00	625,67	1,43%
	Total des dépenses de gestion courante	8 354 524,64	7 021 989,11	84,05%
66	Charges financières	2 441 600,00	1 828 584,39	74,89%
67	Charges exceptionnelles	340 530,00	250 005,61	73,42%
	Total des dépenses réelles	11 136 654,64	9 100 579,11	81,72%
042	Dotations aux amortissements	9 150 000,00	8 689 108,95	94,96%
	Total des dépenses d'ordre	9 150 000,00	8 689 108,95	94,96%
	Total général	20 286 654,64	17 789 688,06	87,69%

Recettes

Chapitre	Libellé nature	BP+BS+DM 2018	CA 2018	Tx d'exécution
70	Ventes, prestations de services <i>dont contribution EP</i>	23 763 662,02 <i>10 305 762,02</i>	24 406 597,30 <i>10 305 762,02</i>	102,71% <i>100,00%</i>
74	Subventions	378 200,00	193 778,61	51,24%
75	Autres produits de gestion courante	180 000,00	302 279,45	167,93%
013	Atténuation de charges	6 000,00	417,90	6,97%
	Total des recettes de gestion courante	24 327 862,02	24 903 073,26	102,36%
77	Produits exceptionnels	30 000,00	46 906,27	156,35%
002	Résultat de fonctionnement 2016 reporté	3 996 396,17	3 996 396,17	100,00%
	Total des recettes réelles	28 354 258,19	28 946 375,70	102,09%
042	Amortissement des subventions	2 050 000,00	2 011 901,79	98,14%
	Total des recettes d'ordre	2 050 000,00	2 011 901,79	98,14%
	Total général	30 404 258,19	30 958 277,49	101,82%

023	Résultat d'exploitation	10 117 603,55	13 168 589,43
------------	--------------------------------	----------------------	----------------------

Section d'investissement

Dépenses

Cpte	Libellé nature	BP+BS+DM 2018	CA 2018	Tx d'exécution
20	Immobilisations incorporelles	4 301 891,80	1 341 549,10	31,19%
21	Immobilisations corporelles	10 336 914,73	7 271 987,02	70,35%
23	Immobilisations en cours	14 762 091,57	7 811 407,73	52,92%
	Total des dépenses d'équipement	29 400 898,10	16 424 943,85	55,87%
	dont EU	14 163 305,28	8 086 192,58	57,09%
13	Subventions	14 000,00	0,00	0,00%
16	Remboursement capital dette	4 249 701,72	4 085 551,20	96,14%
16	Remboursement anticipé	6 555 126,00	6 555 125,55	100,00%
45	Opérations pour compte de tiers	158 777,00	79 066,78	49,80%
001	Solde d'exécution 2017 reporté	6 303 559,35	6 303 559,35	100,00%
	Total des dépenses réelles	46 682 062,17	33 448 246,73	71,65%
040	Amortissement des subventions	2 050 000,00	2 011 901,79	98,14%
041	Opérations patrimoniales	1 080 500,00	1 013 041,47	93,76%
	Total des dépenses d'ordre	3 130 500,00	3 024 943,26	96,63%
	Total général	49 812 562,17	36 473 189,99	73,22%

Recettes

Cpte	Libellé nature	BP+BS+DM 2018	CA 2018	Tx d'exécution
13	Subventions	1 004 573,53	539 636,17	53,72%
16	Emprunts contractés	10 589 440,75	579 424,00	5,47%
16	Emprunt suite remboursement anticipé	6 555 126,00	6 676 067,04	101,84%
21	Immobilisation corporelle	0,00	102 313,10	
23	Immobilisation en cours	0,00	105 851,21	
	Total des recettes d'équipement	18 149 140,28	8 003 291,52	44,10%
10	Dotations	769 000,00	1 194 466,21	155,33%
45	Opération pour compte de tiers	158 777,00	79 066,78	49,80%
1068	Excédent de fonc. 2017 capitalisé	10 387 541,34	10 387 541,34	100,00%
	Total des recettes réelles	29 464 458,62	19 664 365,85	66,74%
040	Amortissement des immobilisations	9 150 000,00	8 689 108,95	94,96%
041	Opérations patrimoniales	1 080 500,00	1 013 041,47	93,76%
	Total des recettes d'ordre	10 230 500,00	9 702 150,42	94,84%
	Total général	39 694 958,62	29 366 516,27	73,98%
021	Solde d'exécution	-10 117 603,55	-7 106 673,72	
	RESULTAT DE CLOTURE	0,00	6 061 915,71	

B/ COMMENTAIRES

Section de fonctionnement

Le budget M49 présente un taux de réalisation, au niveau des opérations réelles, de 82 % en dépenses et de 102 % en recettes.

1 - DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
6 977 304,14	5 879 481,40	84,27%

Les crédits non utilisés concernent principalement :

- **Les charges communes**
La participation du budget M49 aux charges générales du budget principal est calculée à partir du volume des dépenses communes effectivement mandatées au cours de l'année.
- **Les contrôles de conformité des installations privatives d'assainissement**
Comme chaque année, l'estimation des crédits pour les contrôles sont difficiles à prévoir du fait du caractère aléatoire du besoin (ventes immobilières, pollutions, date d'achèvement de la construction...), des difficultés de réalisation (refus ou absence des riverains), de l'avancement des programmes de travaux (extension, mise en séparatif, déconnexion des eaux pluviales).
- **Le fonctionnement et la maintenance des ouvrages eaux usées et eaux pluviales**
Ces prestations sont soumises à une part d'aléas liée à l'état des ouvrages à entretenir, aux conditions climatiques (bassins, fossés, dépollueurs) ainsi qu'aux demandes des communes dans le cadre de leur programme de voirie (changements de tampons).
- **Le projet de coopération décentralisée** pour la construction de latrines a été réalisé pour 4 écoles et le sera pour 11 villages à Bopa au Bénin. Le projet est ajusté pour tenir compte de l'augmentation du coût de l'opération due à l'évolution du bâti des villages. Le SyAGE finance la maîtrise d'œuvre.
- **D'autres frais divers comme :**
 - les frais financiers (frais de dossiers et commission de non utilisation), prévus pour d'éventuels emprunts à contracter,
 - la création de brochures thématiques destinées à sensibiliser les riverains sur les bonnes pratiques en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales. Le besoin a été moins important que prévu,
 - l'acquisition d'équipements et la réalisation de prestations diverses nécessaires au fonctionnement quotidien des services ; les montants consommés reflètent les besoins effectifs,
 - les crédits prévus par le service juridique pour les éventuels contentieux, frais d'assurance ou diverses taxes.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
1 333 320,50	1 141 882,04	85,64%

La différence entre le réalisé et le prévisionnel s'explique par la variation des effectifs résultant des départs et des recrutements de personnel.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
43 900,00	625,67	1,43%

Les crédits non utilisés concernent principalement :

- les admissions en non-valeur qui n'ont été proposées par la trésorerie qu'en fin d'année 2018 décalant ainsi la présentation de celles-ci à un bureau syndical en 2019.
- les indemnités versées en cas d'erreurs d'enquêtes de contrôles de conformité.

Chapitre 66 - Charges financières

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
2 441 600,00	1 828 584,39	74,89%

Les crédits non utilisés concernent le règlement des intérêts de la dette. Les sommes inscrites au budget primitif prenaient en compte les intérêts relatifs au montant d'emprunts, inscrits à titre prévisionnel au budget. Or, le SyAGE n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt. Par ailleurs, la prévision budgétaire était basée sur une remontée éventuelle des taux d'intérêts qui ne s'est pas produite.

A noter que ce chapitre comprend également la constatation des intérêts courus non échus (ICNE) pour lesquels la méthode de calcul a changé en 2018. Notre nouveau prestataire de gestion de la dette, la société Taelys, considère que les intérêts des emprunts qui ont une échéance au 1^{er} janvier sont échus et doivent donc être exclus du calcul des ICNE. Les crédits budgétés ne tenaient pas compte de ce changement ce qui explique que le taux d'exécution soit en baisse par rapport aux années précédentes (différence de 330 k €).

Pour autant, le principe des ICNE reste le même, la réalisation est basée sur le différentiel entre les ICNE rattachés de l'exercice 2018 et les ICNE contre-passés de l'exercice 2017.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
340 530,00	250 005,61	73,42%

Ce chapitre correspond à des dépenses dont la réalisation n'est pas certaine :

- **Annulations de titres émis au cours d'exercices antérieurs.**
L'estimation de cette ligne est faite sur la base des moyennes des années précédentes. Elle prend en compte les annulations de permis de construire et de demandes de branchement mais également les éventuels remboursements de trop perçu de subvention AESN.
- **Reversement de l'aide financière versée par l'Agence de l'Eau**, dans le cadre des travaux de mises en conformité des installations privatives d'assainissement. Ces subventions sont attribuées lors des travaux d'extension de réseaux ou lors d'enquêtes de conformité par bassin versant. Destinées à être reversées aux riverains lorsqu'ils réalisent leurs travaux, ces aides sont inscrites en recettes, lorsque le Syndicat perçoit la subvention de l'Agence (chapitre 74) et en dépenses au présent chapitre, lorsqu'il la reverse au riverain. La consommation de cette ligne est fonction des programmes d'extension effectivement lancés et du taux de mise en conformité des riverains.
- **Travaux d'office.** Un seul dossier en cours a donné lieu à une exécution d'office (786 €).
- **Indemnités pour occupations temporaires en domaine privé.** Aucune indemnité n'a été versée.

2 - RECETTES

Chapitre 70 – Vente et prestations de service

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
23 763 662,02	24 406 597,30	102,71%

On constate un taux d'exécution supérieur à la réalisation due à une estimation prudente des recettes. Ce chapitre enregistre les produits suivants :

- La part syndicale de la redevance d'assainissement collectif. Le solde de l'exercice 2017, non connu au moment de la clôture des comptes a été évalué sur une fourchette basse et vient impacter positivement le solde 2018 ;
- La contribution des collectivités relative à la gestion des eaux pluviales ;
- La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC). Cette recette est liée aux demandes de permis de construire et au raccordement effectif des constructions concernées ;
- Le remboursement par les riverains du prix payé par le Syndicat pour la réalisation des branchements en domaine public et des contrôles des installations d'assainissement dans le cadre d'une vente immobilière. Ces recettes ont également un caractère aléatoire ;
- La redevance de transit des eaux usées issues de territoires en amont du Syndicat (ex : SIBRAV).

Chapitre 74 – Subventions

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
378 200,00	193 778,61	51,24%

L'écart entre les prévisions et la réalisation concerne les aides financières versées aux riverains par l'Agence de l'Eau (qui transitent par le SyAGE), dans le cadre des mises en conformité des installations privées d'assainissement (voir chapitre 67). Comme indiqué ci-dessus, il est lié au taux de mise en conformité des riverains et aux programmes effectivement lancés.

A noter que le dossier de subvention relatif au projet de coopération décentralisée pour la construction de latrines pour 11 villages à Bopa au Bénin doit être repris pour tenir compte de l'augmentation du coût de l'opération due à l'expansion du village.

Chapitre 75 – Autres charges de gestion courante

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
180 000,00	302 279,45	167,93%

Ce chapitre recouvre les recettes provenant du doublement de la redevance d'assainissement lorsque les usagers sont non-conformes. Ce produit est estimé avec prudence.

Chapitre 013 - Atténuations de charge

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
6 000,00	417,90	6,97%

Ce poste a enregistré une partie des remboursements effectués par notre assureur sur les salaires du fait de congés maternité ou maladie. En cours d'année 2018, la trésorerie a demandé que ces remboursements soient imputés au chapitre 77, mieux adapté à cette catégorie de recettes.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
30 000,00	46 906,27	156,35%

Ce chapitre a enregistré :

- Les recettes issues de l'application de pénalités dans le cadre de marchés publics ;
- Le solde de l'indemnité d'assurance pour le remboursement d'ouvrages régulateurs, de 3 servomoteurs et pour le remplacement de l'armoire électrique du poste anti-crue de la fosse Montalbot endommagés par la crue exceptionnelle de juin 2016 (35 k €).

Les niveaux d'exécution en 2018 permettent d'obtenir un résultat d'exploitation supérieur à la prévision budgétaire.

Section d'investissement

Le taux d'exécution des opérations réelles d'investissement est de 72 % en dépenses et 67 % en recettes. Si on considère uniquement les dépenses d'équipement, le niveau d'exécution s'élève à 56 % par rapport aux prévisions budgétaires.

Comme indiqué pour la M14, cette section subit des contraintes administratives et techniques importantes, en raison de la complexité des opérations d'investissement et des spécificités réglementaires.

1 - DEPENSES

Chapitre 13 – Subventions

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
14 000,00	0,00	0,00%

Ce chapitre est destiné aux éventuels remboursements de trop-perçus de subventions. En 2018, le SyAGE n'a pas eu à procéder à des remboursements.

Chapitre 16 – Emprunts

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
10 804 827,72	10 640 676,75	98,48%

Ce chapitre enregistre le remboursement du capital de la dette à hauteur de 4 085 551 €. Les crédits utilisés tiennent compte du réaménagement de 3 emprunts.

Chapitres 20 – 21 – 23 – Dépenses d'équipement

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
29 400 898,10	16 424 943,85	55,87%

Les crédits non utilisés concernent principalement les postes suivants :

Travaux de lutte contre les inondations pluviales

- Les travaux de création du bassin de stockage des eaux pluviales, rue Curie à Villeneuve-Saint-Georges ont pris du retard en raison d'une nappe phréatique haute, liée à la situation climatique, qui a conduit à une modification technique du projet.
- Les besoins de crédits pour le Bassin Versant SNCF à Villeneuve-le-Roi et pour la rue de l'Etoile à Villecresnes ont été moins importants que prévu, une partie des travaux ayant été reportée en 2019 afin de fluidifier le planning.
- Les travaux d'aménagements prévus rue de la Comédie à Crosne et rue de la Côte d'Or à Vigneux-sur-Seine n'ont commencé qu'après les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et Télécom, réalisés par la commune.

- La création de dispositifs de stockage des eaux pluviales dans le quartier de Grosbois à Villecresnes n'a pas été réalisée dans sa globalité. La DRIEA et l'ONF, respectivement propriétaires du chemin d'accès et du terrain à aménager, n'ont pas validé la solution technique proposée par le maître d'œuvre. Aussi, si un premier bassin a été réalisé début 2019, le programme de maîtrise d'œuvre doit être revu dans son ensemble pour les autres ouvrages.
- L'installation des pluviomètres a été reportée en 2019 dans le cadre du planning du PAPI.
- La validation de la convention relative au financement de l'étude de l'impact de la crue 2016 sur le réseau de transport d'eaux usées et les plans d'eau Montalbot, par l'ensemble des signataires, avait retardé le démarrage de l'étude. Trois des cinq phases sont achevées et la quatrième est en cours et la cinquième sera achevée fin 2019.
- d'autres programmes, en cours ou achevés à la clôture des comptes, n'ont pas pu être comptabilisés car les factures n'ont pas été transmises à temps (surverses et frayère du quartier de la Villa et bassin Berthelot/Mainville à Draveil...).

Travaux d'évacuation des eaux usées et eaux pluviales

Les crédits non utilisés s'expliquent principalement par des décalages dans la réalisation des opérations, liées aux adaptations techniques nécessaires, à des contraintes d'urbanisme ou à l'attente d'autorisations administratives :

- Un besoin d'études complémentaires a été détecté pour la réhabilitation du bassin de collecte du Réveillon à Marolles-en-Brie et la réhabilitation des réseaux eaux usées et eaux pluviales sur le sentier des Roches à Montgeron obligeant ainsi au report des programmes sur 2019.
- L'étude pour l'extension du réseau d'eaux usées de la rue Pierre Marin à Vigneux-sur-Seine a été finalisée en prenant en compte la création d'un aménagement de 750 logements. Le permis de construire de cet aménagement n'a finalement pas été accepté en l'état, de ce fait et à la demande de la commune, les travaux sont reportés à l'été 2020.
- Le projet de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales du quartier du Blandin à Villeneuve-Saint-Georges a été retardé dans l'attente des résultats de l'étude pour la réouverture du ru d'Oly actuellement canalisé. Le dimensionnement du projet est impacté par l'ampleur des expropriations du quartier ce qui implique la mise en place de solutions techniques mieux adaptées au devenir de ce secteur.
- Les travaux de mise en séparatif et de gestion des eaux pluviales du bassin versant Voltaire à Villeneuve-le-Roi ont été revus pour tenir compte des exigences d'ADP à proximité d'Orly et des contraintes de sols, l'imperméabilité des terrains nécessitant la reprise du projet.
- La réhabilitation des réseaux des rues Janin et Carnot à Villeneuve-Saint-Georges a été reportée en 2019. Le planning d'intervention proposé par le SyAGE n'étant pas adapté aux contraintes de la commune, les inspections télévisées nécessaires au démarrage des travaux n'ont pu être réalisées en 2018.
- Les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la rue Camille Saint-Saëns à Santeny ont présenté des malfaçons sur le drainage sans tranchée. Un protocole de reprise des défauts pour remettre en conformité l'écoulement hydraulique est en cours.
- Les travaux sur le réseau de transport eaux usées du Golf de Marolles n'ont démarré qu'à l'automne 2018 en raison du planning des compétitions, retardant toute intervention sur le parcours. Aussi, ils n'ont été achevés qu'au printemps 2019.
- Les travaux de dépollution de la Darse de Vigneux-sur-Seine se sont avérés moins coûteux que prévu. Ce fût également le cas pour les investigations complémentaires réalisées sur le réseau de transport, rue des Chardonnerets à Brunoy.
- Certains projets ont été reprogrammés pour une meilleure gestion du PPI (la réhabilitation des réseaux rue du Réveillon à Villecresnes, la mise en séparatif et l'extension du réseau d'eaux usées du quartier proche de la rue Eugénie le Guillernic à Villeneuve-le-Roi et la suppression des réseaux sous-vide rue Louise Michel à Villeneuve-Saint-Georges).
- D'autres opérations réalisées ou achevées en 2018 n'ont pas été réceptionnées où ont fait l'objet d'un décalage de facturation (rue de Valenton à Villeneuve-Saint-Georges, rue de la Sablière à Yerres et rue de la République à Montgeron).

Travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales dans le cadre du programme ANRU, quartier du Bord de l'eau à Villeneuve-le-Roi

Le paiement des travaux est calé sur l'avancement du programme des communes et sur les modalités de versement indiquées dans la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage.

Travaux et prestations dont la réalisation est liée à la survenance aléatoire des besoins ou à l'avancement des programmes

Il s'agit principalement des travaux sur marchés à bons de commandes ou d'équipements divers utiles au fonctionnement quotidien des services.

Chapitre 45 – Opération sous mandat

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
158 777,00	79 066,78	49,80%

Dans le but de rationaliser la commande publique, la ville de Villeneuve-Saint-Georges a demandé que le Syndicat réaménage la voirie d'une partie de la rue Curie à l'occasion des travaux de gestion des eaux pluviales. A ce titre, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage a été établie fin 2017 afin de contractualiser le projet à réaliser et le coût estimatif de celui-ci. Les travaux engagés se poursuivront en 2019.

2 - RECETTES

Chapitre 13 - Subventions

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
1 004 573,53	539 636,17	53,72%

Le niveau d'exécution des subventions est lié à celui des dépenses d'équipement. En effet, les demandes de subventions interviennent après le règlement des factures, le versement des subventions attendues s'en trouve décalé d'autant.

Chapitre 16 - Emprunts

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
17 144 566,75	7 255 491,04	42,32%

Au vu du niveau d'exécution des dépenses d'équipement en cours d'année, le SyAGE n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt. Toutefois, des aides financières à taux zéro ont été accordées par l'Agence de l'Eau pour 5 opérations spécifiques.

A noter également que 6 676 067 € ont servis au refinancement de 3 emprunts.

Chapitre 10 – Dotations – Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
769 000,00	1 194 466,21	155,33%

Le FCTVA de 2018 se rapporte aux dépenses d'équipement en eaux pluviales réalisées en 2017. Les crédits inscrits ont été basés au vu du mandaté au moment de la préparation du budget primitif. Celle-ci intervenant dans le courant du second semestre de l'année N-1, toutes les dépenses servant d'assiette au calcul du FCTVA ne peuvent pas être prise en compte.

Chapitre 21 – Immobilisation corporelle

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
0,00	102 313,10	

Ce poste a enregistré le 1^{er} acompte de la participation due au SyAGE par l'EPA ORSA dans le cadre de la construction d'un bâtiment à usage d'habitation sur l'ilot « Lavoir » à Villeneuve-Saint-Georges. Pour les besoins du projet, le Syage a procédé, à ses frais, au déplacement d'une armoire électrique rue Mendès France. Pour ce faire, une convention financière a été établie entre les parties afin de fixer les modalités de remboursement de la prestation.

Chapitre 23 – Immobilisation en cours

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
0,00	105 851,21	

Les recettes enregistrées correspondent aux remboursements des avances forfaitaires dans le cadre de marchés de travaux. Il s'agit d'une avance de trésorerie versée aux titulaires des marchés qui en font la demande. Les entreprises concernées doivent rembourser au SyAGE le montant de celle-ci dès lors que les travaux ont été facturés à hauteur de 60 % du montant du marché.

Chapitre 45 – Opération sous mandat

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
158 777,00	79 066,78	49,80%

Il s'agit de la contrepartie des dépenses prévues au chapitre 45, constituée des subventions et des remboursements dans le cadre de la convention de mutualisation des travaux rue Curie à Villeneuve-Saint-Georges.

Les recettes de ce compte dépendent des dépenses effectuées.

Les niveaux d'exécution de l'exercice 2018 conduisent à un solde déficitaire.

Evolution du taux d'exécution des dépenses d'équipement (chap. 20, 21 et 23) :

2015	2016	2017	2018
72,07 %	45,04 %	57,70 %	55,87 %

1.3. LE BUDGET ANNEXE M 14 - « Mise en œuvre du SAGE »

A/ TABLEAUX

Section de fonctionnement

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Budgété 2018	CA 2018	Evolution
011	Charges à caractère général <i>dont participation aux charges cnes</i>	85 932,08 <i>16 831,41</i>	48 003,46 <i>14 245,75</i>	55,86% <i>84,64%</i>
012	Charges de personnel	204 600,33	193 003,03	94,33%
65	Autres charges de gestion courante	4 960,00	4 960,00	100,00%
	Total des opérations réelles	295 492,41	245 966,49	83,24%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 000,00	52 111,00	98,32%
	Total des opérations d'ordre	53 000,00	52 111,00	98,32%
	Total général	348 492,41	298 077,49	85,53%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Budgété 2018	CA 2018	Evolution
74	Subventions <i>dont contribution des collectivités membres</i>	322 163,30 <i>137 573,30</i>	260 419,38 <i>138 158,42</i>	80,83% <i>100,43%</i>
75	Autres produits de gestion courante	0,00	11,97	
77	Produits exceptionnels	0,00	13 419,43	
002	Résultat de fonctionnement 2017 reporté	3 558,56	3 558,56	100,00%
	Total des opérations réelles	325 721,86	277 409,34	85,17%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00	32 453,51	98,34%
	Total des opérations d'ordre	33 000,00	32 453,51	98,34%
	Total général	358 721,86	309 862,85	86,38%

023	Résultat d'exploitation	10 229,45	11 785,36
------------	--------------------------------	------------------	------------------

Section d'investissement

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Budgété 2018	CA 2018	Evolution
21	Immobilisations corporelles	800,00	0,00	0,00%
	Total des opérations réelles	800,00	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00	32 453,51	98,34%
	Total des opérations d'ordre	33 000,00	32 453,51	98,34%
	Total général	33 800,00	32 453,51	98,34%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Budgété 2018	CA 2018	Evolution
10	Dotations (FCTVA)	0,00	0,00	0,00%
13	Subventions	0,00	43 106,00	0,00%
001	Solde d'exécution 2017 reporté	83 164,51	83 164,51	100,00%
	Total des opérations réelles	83 164,51	126 270,51	151,83%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 000,00	52 111,00	98,32%
	Total des opérations d'ordre	53 000,00	52 111,00	98,32%
	Total général	136 164,51	178 381,51	131,00%

021	Solde d'exécution	102 364,51	145 928,00
------------	--------------------------	-------------------	-------------------

	RESULTAT DE CLOTURE	0,00	157 713,36
--	----------------------------	-------------	-------------------

B/ COMMENTAIRES

Section de fonctionnement

Le taux d'exécution des écritures réelles de la section de fonctionnement est de 83 % en dépenses et 85% en recettes.

1 - DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
85 932,08	48 003,46	55,86%

La consommation des crédits correspond aux besoins effectifs tels que les frais de carburant et d'entretien de la voiture, l'élaboration et la reproduction de documents, les frais d'actes liés à d'éventuels contentieux ou les frais de missions et de formation des agents.

Ce chapitre comptabilise également les dépenses suivantes :

- la participation du budget SAGE aux charges générales du budget principal. Celle-ci est calculée au vu des dépenses communes effectivement mandatées,
- l'étude de gouvernance sur l'exercice de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de l'Yerres.

A noter que la modification du règlement du SAGE (20 k €) n'a pas débutée en 2018, la préférence ayant été donnée au bon déroulement de la mise en place de la GEMAPI. Et, il a été décidé de procéder à la révision du SAGE plutôt qu'à sa modification qui débutera en 2019.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
204 600,33	193 003,03	94,33%

Les crédits budgétés prenaient en compte le retour éventuel d'un agent en disponibilité, retour qui n'est finalement pas intervenu.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
4 960,00	4 960,00	100,00%

La somme inscrite correspond à la part du budget annexe M14 pour la subvention versée par le Syndicat au Comité d'Entraide.

2 - RECETTES

Chapitre 74 – Subventions

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
322 163,30	260 419,38	80,83%

L'écart constaté concerne les aides financières versées par l'Agence de l'Eau et la Région Ile-de-France dont une partie du versement intervient après la fin de l'exercice budgétaire concerné.

Le niveau d'exécution des recettes de fonctionnement permet d'obtenir un résultat d'exploitation 2018 positif.

Section d'investissement

En 2018, dans l'attente de la révision du SAGE de l'Yerres qui n'a débuté qu'au printemps 2019, il n'y a eu aucune opération d'investissement réelle sur le budget du SAGE. Le taux d'exécution en dépenses est de zéro.

2 - RECETTES

Chapitre 13 – Subventions

Budgété 2018	CA 2018	Tx d'exécution
0,00	43 106,00	

La somme perçue correspond au solde d'une subvention de l'Agence de l'Eau obtenue pour la phase 2 de la délimitation des zones humides. Les dépenses de l'étude étaient anciennes, la plus récente remontant à 2016. En raison de l'incertitude de la recette, elle n'avait pas été inscrite au budget.

Pour rappel, les recettes de ce compte dépendent des dépenses effectuées et sont estimées avec la plus grande prudence.

Les niveaux d'exécution de l'exercice 2018 conduisent à un solde d'exécution positif.

Evolution du taux d'exécution des dépenses d'équipement (chap. 20, 21 et 23) :

2015	2016	2017	2018
60,14 %	87,52 %	0,00 %	0,00 %

2 - DONNEES GENERALES DU COMPTE ADMINISTRATIF – RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

Les tableaux ci-dessous donnent, par type de mouvements (réels et d'ordre), les réalisations du Compte Administratif 2018 et indiquent les résultats de clôture de chacun des trois budgets.

Le **résultat d'exploitation** (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) sera affecté, lors du vote du budget supplémentaire 2019 :

- en priorité, à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068), ce besoin est déterminé en prenant en compte le solde d'exécution de la section corrigé des restes à réaliser ;
- pour le surplus en recettes de fonctionnement (ligne 002), et/ou en recettes d'investissement (compte 1068) selon la décision de l'assemblée délibérante.

Concernant le **résultat de la section d'investissement**, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant, qu'il soit déficitaire (ligne 001 en dépenses) ou excédentaire (ligne 001 en recettes).

2.1. LE BUDGET PRINCIPAL M 14

Section de fonctionnement	CA 2018	Section d'investissement	CA 2018
Dépenses réelles	11 470 840,52	Dépenses réelles	1 891 133,89
Dépenses d'ordre	+ 1 756 561,30	Dépenses d'ordre	+ 354 193,46
Total général	= 13 227 401,82	Total général	= 2 245 327,35
Recettes réelles	15 439 629,14	Recettes réelles	1 363 697,44
Recettes d'ordre	+ 294 146,30	Recettes d'ordre	+ 1 816 608,46
Total général	= 15 733 775,44	Total général	= 3 180 305,90

Résultat d'exploitation (a)	2 506 373,62	Solde d'exécution (b)	934 978,55
------------------------------------	---------------------	------------------------------	-------------------

RESULTAT DE CLOTURE (a + b)	3 441 352,17
------------------------------------	---------------------

Détermination de l'affectation du résultat d'exploitation	
Solde d'exécution de la section d'investissement (a)	934 978,55
Restes à réaliser en dépenses (b)	- 1 142 554,74
Restes à réaliser en recettes (c)	96 520,00
Besoin de financement de la section d'investissement (d) = (a) + (b) + (c)	- 111 056,19
Résultat d'exploitation de la section de fonctionnement (e)	2 506 373,62
Surplus du résultat d'exploitation à affecter = (d) + (e)	2 395 317,43

2.2. LE BUDGET ANNEXE M 49

Section de fonctionnement	CA 2018
Dépenses réelles	9 100 579,11
Dépenses d'ordre	8 689 108,95
Total général	17 789 688,06
Recettes réelles	28 946 375,70
Recettes d'ordre	2 011 901,79
Total général	30 958 277,49
Résultat d'exploitation (a)	
	13 168 589,43

Section d'investissement	CA 2018
Dépenses réelles	33 448 246,73
Dépenses d'ordre	3 024 943,26
Total général	36 473 189,99
Recettes réelles	19 664 365,85
Recettes d'ordre	9 702 150,42
Total général	29 366 516,27
Solde d'exécution (b)	
	-7 106 673,72

RESULTAT DE CLOTURE (a + b)	6 061 915,71
------------------------------------	---------------------

Détermination de l'affectation du résultat d'exploitation	
Solde d'exécution de la section d'investissement (a)	-7 106 673,72
Restes à réaliser en dépenses (b)	-4 787 708,41
Restes à réaliser en recettes (c)	14 807,20
Besoin de financement de la section d'investissement (d) = (a) + (b) + (c)	-11 879 574,93
<i>Dont plus-value de cession (compte 1064)</i>	<i>-2 744,14</i>
Résultat d'exploitation de la sect de fonctionnement (e)	13 168 589,43
Surplus du résultat d'exploitation à affecter =(d) + (e)	1 289 014,50

2.3. LE BUDGET ANNEXE M 14 « Mise en œuvre du SAGE »

Section de fonctionnement	CA 2018
Dépenses réelles	245 966,49
Dépenses d'ordre	52 111,00
Total général	298 077,49
Recettes réelles	277 409,34
Recettes d'ordre	32 453,51
Total général	309 862,85
Résultat d'exploitation (a)	
	11 785,36

Section d'investissement	CA 2018
Dépenses réelles	0,00
Dépenses d'ordre	32 453,51
Total général	32 453,51
Recettes réelles	126 270,51
Recettes d'ordre	52 111,00
Total général	178 381,51
Solde d'exécution (b)	
	145 928,00

RESULTAT DE CLOTURE (a + b)	157 713,36
------------------------------------	-------------------

Détermination de l'affectation du résultat d'exploitation	
Solde d'exécution de la section d'investissement (a)	145 928,00
Restes à réaliser en dépenses (b)	0,00
Restes à réaliser en recettes (c)	0,00
Excédent de la section d'investissement (d) = (a) + (b) + (c)	145 928,00
Résultat d'exploitation de la section de fonctionnement à affecter (e)	11 785,36

3 - DONNEES RELATIVES A LA DETTE

3.1. LA DETTE GLOBALE DU SYAGE

Eléments de synthèse	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Variation
La dette globale est de :	75 739 531,59 €	71 966 218,81 €	↓
Son taux moyen s'élève à :	2,92 %	2,91 %	→

3.2. LA RÉPARTITION DE LA DETTE PAR BUDGET

Le nombre d'emprunts est de 128 répartis auprès de 7 établissements prêteurs dont 86 de l'Agence de l'Eau à taux zéro.

Budget	CRD	Taux Moyen	Nombre d'emprunts
Principal M14	4 784 417 €	2,85 %	6
Assainissement M49	67 181 802 €	2,92 %	122
- dont dette du SyAGE	66 060 424 €	2,91 %	114
- dont dette transférée des communes	1 121 378 €	3,21 %	8

Le SyAGE n'a pas souscrit de nouveaux emprunts en M14. S'agissant de la M49, le Syndicat a contracté en 2018 six nouveaux emprunts d'un montant s'élevant à 579 424 €, emprunts à 0,00 %

A noter que le SyAGE a procédé au refinancement de 3 emprunts en 2018 sur le budget M49. Le montant total du capital restant dû de ces 3 emprunts était de 6 555 126 € et l'indemnité globale de remboursement anticipé de 120 941 €. Le montant de l'indemnité a été intégré dans les montants refinancés. Le résultat est présenté ci-dessous.

CRD	IRA	Montant refinancé	Durée	Taux actuel	Nouveau taux	Frais bancaires	Gains estimés
3 291 667*	65 833	3 357 500*	25 ans	Euribor 3M + 1,95 %	1,83 %	1 700	446 959
2 247 423	44 948	2 292 371	18 ans	Euribor 1M + 1,96 %	1,42 %	2 000	263 606
1 016 036	10 160	1 026 196	10 ans	Euribor 3M + 1,15 %	1,03 %	500	24 406

IRA : indemnité de remboursement anticipé

** le remboursement du CRD a été effectif le 3/01/2019 et le déblocage des fonds pour le refinancement est intervenu le 28/02/2019 mais les écritures comptables ont été prises en compte sur l'exercice 2018.*

3.3. LA STRUCTURE DE LA DETTE

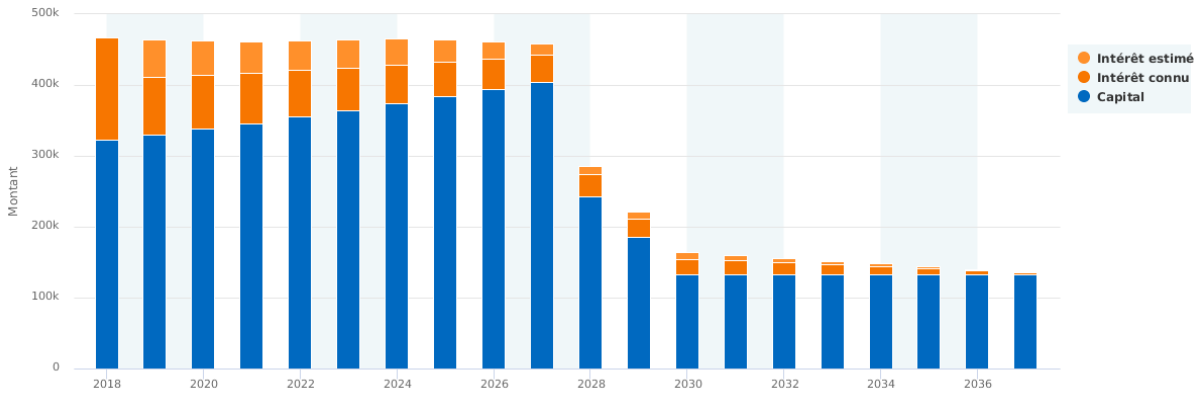
La répartition de la dette globale est la suivante :

	CRD	Répartition	Taux moyen	Nombre d'emprunt
Taux fixe	47 150 047	65,5%	3,55%	112
Taux variable	14 962 748	20,8%	0,58%	12
Taux structuré	9 853 424	13,7%	4,38%	4

3.4. LE PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE PAR BUDGET

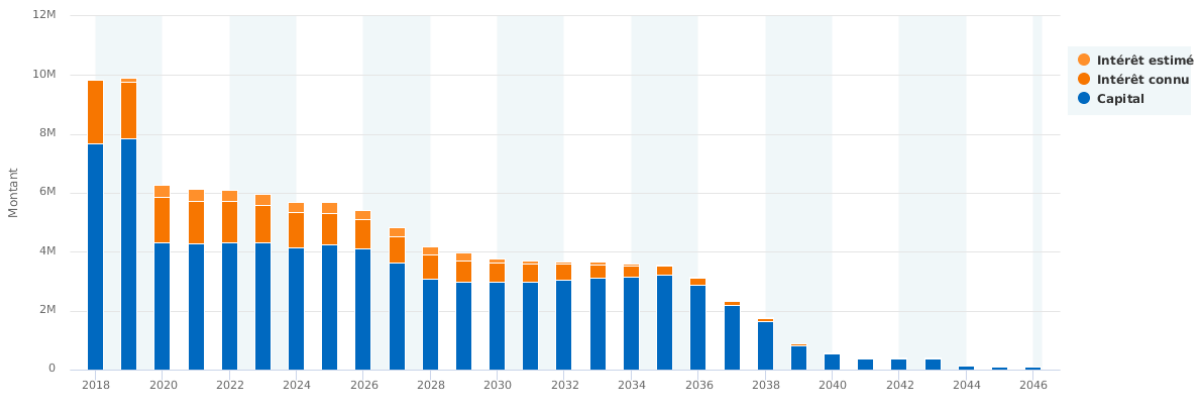
Budget M14

• Annuités



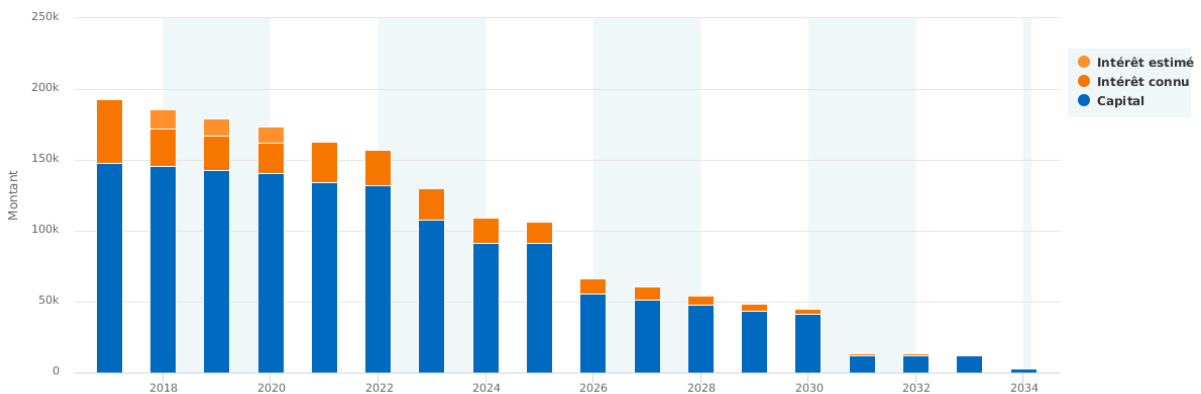
Budget M49 – Assainissement

• Annuités



Budget M49 – Dette des Communes

• Annuités



4 - DONNEES FINANCIERES

Aucun emprunt n'étant contracté pour le budget Mise en œuvre du SAGE de l'Yerres, les tableaux ci-dessous ne font apparaître les données que pour le budget principal M14 et le budget annexe M49.

4.1. LE BUDGET PRINCIPAL M 14

	2016	2017	2018
Recettes réelles de fonctionnement	15 141 807,51	14 982 078,10	15 439 629,14
Dépenses réelles de fonctionnement	11 552 787,93	11 420 140,46	11 470 840,52
Epargne brute (autofinancement)	3 589 019,58	3 561 937,64	3 968 788,62
Amortissement du capital	380 614,05	314 939,61	322 293,75
Epargne disponible (éparg. brute-amort K)	3 208 405,53	3 246 998,03	3 646 494,87
Encours de la dette au 31/12/N	5 421 649,91	5 106 710,30	4 784 416,55
Endettement/Epargne brute (ans)	1,51	1,43	1,21

4.2. LE BUDGET ANNEXE M 49

	2016	2017	2018
Recettes réelles de fonctionnement	25 239 088,55	29 889 251,97	28 946 375,70
Dépenses réelles de fonctionnement	8 891 969,23	9 066 960,58	9 100 579,11
Epargne brute (autofinancement)	16 347 119,32	20 822 291,39	19 845 796,59
Amortissement du capital	4 057 348,36	7 426 258,82*	4 085 551,20
Epargne disponible (éparg brute-amort K)	12 289 770,96	13 396 032,57	15 760 245,39
Encours de la dette au 31/12/N	78 013 947,11	70 632 821,29	67 181 802,26
Endettement/Epargne brute (ans)	4,77	3,39	3,39

*dont remboursement anticipé de 3 M€

4.3. LA GLOBALISATION DES DEUX BUDGETS

	2016	2017	2018
Recettes réelles de fonctionnement	40 380 896,06	44 871 330,17	44 386 004,84
Dépenses réelles de fonctionnement	20 444 757,16	20 487 101,04	20 571 419,63
Epargne brute (autofinancement)	19 936 138,90	24 384 229,13	23 814 585,21
Amortissement du capital	4 437 962,41	7 741 198,43	4 407 844,95
Epargne disponible (éparg brute-amort K)	15 498 176,49	16 643 030,70	19 406 740,26
Encours de la dette au 31/12/N	83 435 597,02	75 739 531,59	71 966 218,81
Endettement/Epargne brute (ans)	4,19	3,11	3,02